

1. Conditions de réservation

La location est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder l'emplacement à un tiers. La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne. Le camping Les Robinsons du Lac propose des séjours paisibles. Les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Les Robinsons du Lac se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. Le camping ne dispose pas pour l'instant d'aire de jeux pour les enfants. Les séjours sont donc principalement dédiés aux adultes, notamment les pêcheurs.

Avant de retourner le contrat, informez-vous des disponibilités auprès du service de réservation du camping

2. Emplacement de camping

Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane et leur véhicule ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux zones de pêche communes.

3. Location

Les hébergements locatifs sont entièrement équipés : mobilier, vaisselle, oreillers et couette. Chaque hébergement ou emplacement de camping est prévu pour un nombre déterminé de personnes. Pour des raisons de sécurité et d'assurance, le nombre d'occupants maximum ne peut être dépassé. Les Robinsons du Lac se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué. Pour tous les locatifs (mobil-home, bungalow, chalets bois) la prestation « lit fait » est incluse. Les serviettes de toilette sont fournies uniquement dans les chalets bois.

4. Tarifs et taxe de séjour

Les prix indiqués sont valables pour la saison 2024. Ils correspondent à une nuit et s'entendent en euros, TVA de 10% incluse. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve. Le montant de la taxe de séjour est de 0,20€/jour/personne de + de 18 ans. Cette taxe, qui s'ajoute au prix de votre séjour, est perçue du 1er avril au 30 septembre et se règle soit sur place lors de votre séjour soit lors de votre réservation.

5. Conditions de paiement

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant l'arrivée. Dans le cadre d'une réservation de moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du séjour est à régler le jour de la réservation. De même, pour toute réservation d'un séjour de 1 ou 2 nuits, l'intégralité de la somme vous sera demandée lors de votre réservation. *Modes de paiement : CB, Visa, Eurocard, Mastercard, chèques bancaires en euros compensables en France, chèques vacances, virements bancaires.* À défaut de paiement intégral 30 jours avant votre arrivée, le camping Les Robinsons du Lac se réserve le droit de considérer la réservation comme annulée. Les règlements effectués ne seront pas remboursés.

6. Absence du droit de rétractation

Conformément à l'article L121-19 du code de la consommation, le camping Les Robinsons du Lac, informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

7. Séjour

Arrivée et départ le jour de votre choix sauf **en juillet-août**. Durée minimum obligatoire du séjour variable selon la période et le type d'hébergement, détails sur le panneau d'information, page google et facebook

1. Arrivée

Pour les emplacements camping : arrivée de 14h00 à 19h00. Le raccordement aux bornes électriques doit être fait à l'aide de câbles et prises conformes à la législation en vigueur. Prévoir une longueur de câble de 20 mètres et un adaptateur européen. Le camping n'est pas en mesure de vous fournir le matériel cité ci-dessus. Départ au plus tard à 12h00. Toute parcelle non libérée à 12h00 entraînera une facturation automatique d'une nuit supplémentaire.

Pour tous les locatifs : arrivée à partir de 16h. Départ avant 10h00. A la remise des clés, des cautions vous seront demandées. L'emplacement "PARKING" de la location, qu'il soit sur la parcelle ou à proximité, est conçu pour un seul véhicule, tout autre véhicule devra stationner en dehors du camping. Toute arrivée tardive doit être signalée avant 18h00 afin que le camping puisse prendre ses dispositions.

Si vous souhaitez arriver le matin, il faudra réserver la nuit précédente. Tout retard sur l'horaire d'arrivée doit être signalé afin de permettre la conservation de la location. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelles dans les 24 heures après la date d'arrivée prévue. Les règlements effectués ne seront pas remboursés.

Toute modification du nombre de personnes pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou en moins doit être signalée à l'arrivée (taxe de séjour, personne supplémentaire par rapport à la capacité du locatif...). En cas de déclaration inexacte du client, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.

Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux personnes se présentant avec un nombre de participants supérieur au forfait proposé, à la capacité de l'hébergement loué et si les noms ne correspondent pas à l'arrivée.

2. Pendant votre séjour

Il appartient au campeur de s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, matériel de pêche...). Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

3. Départ

Hébergements locatifs : Au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures du matin sur rendez-vous pris avec la direction. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré, sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 50€ vous sera demandé. Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

8. Cautions

Pour les locations, une caution de 500 € est demandée à l'arrivée pour couvrir les éventuels dégâts du locatif, ainsi qu'une caution supplémentaire de 50 € pour couvrir d'éventuels frais de nettoyage en fin de location ; elles sont restituées le jour du départ après l'état des lieux. En aucun cas la clé du mobil-

home ne pourra être délivrée sans la remise des cautions. Pour les emplacements camping, une caution sera demandée dans le cas de la location d'un équipement.

9. Animaux

Les animaux sont acceptés sur les emplacements camping et dans les mobil-homes, moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Les chiens de 1ère et 2e catégorie sont strictement interdits dans le camping.

Les chiens doivent être tenus en laisse en permanence. Ils ne devront pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents et respecter les règles élémentaires d'hygiène. Le carnet de vaccination de l'animal doit être à jour et en possession du propriétaire de l'animal lors du séjour.

10. Annulations et modifications

1. Modification de votre réservation

Des modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de disponibilité dans le camping.

En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement ou l'emplacement pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.

2. Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

3. Annulation du fait du camping

En cas d'annulation du fait du camping, le séjour sera intégralement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

4. Annulation du fait du campeur ou du locataire

Toutes les sommes versées seront conservées par le camping.

11 Responsabilité du client contractuel

Le client contractuel de l'hébergement ou de l'emplacement (nom indiqué sur le formulaire de réservation) s'engage à utiliser et faire utiliser par les personnes qui l'accompagnent, les équipements et installations du camping conformément à leurs destinations et usages normaux. Il s'engage notamment à laisser son hébergement ou son emplacement dans un bon état lorsqu'il le quitte à la fin du séjour. Toute dégradation des locaux, perte ou destruction des éléments mobiliers qui garnissent les mobil-homes ou les bâtiments communs du camping engage de plein droit la responsabilité de leur auteur. Le client contractuel d'un hébergement ou d'un emplacement est considéré comme personnellement responsable de tous les dommages, pertes, dégradations, troubles ou nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou qui lui rendent visite. Le client contractuel de l'hébergement ou de l'emplacement reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur du camping, et il s'engage à le respecter et le faire respecter par les personnes qui l'accompagnent ou lui rendent visite. Lorsqu'un client trouble ou cause des nuisances aux autres clients ou atteint à l'intégrité des installations communes, le camping se réserve le droit de mettre un terme immédiat à son séjour sans versement d'aucune indemnité et sans préjudice des demandes en réparation que le camping et les tiers pourraient faire valoir à son encontre. Il en irait de même si le camping devait constater une occupation abusive des hébergements (nombre d'occupants supérieur à la capacité autorisée du locatif). Le client atteste sur l'honneur qu'il est titulaire auprès de son assureur d'un contrat responsabilité civile couvrant les dommages causés aux biens loués ou confiés.

12. Responsabilité du client contractuel

En aucun cas le camping n'assume l'obligation de garde des effets et objets personnels dans son enceinte. La responsabilité du camping, au-delà de sa responsabilité légale, ne saurait être engagée en cas de :

- vol, perte, dommage ou dégradation d'effets personnels de quelque nature qu'il soit, pendant ou suite à un séjour.
- panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture définitive ou temporaire de certaines installations du camping lorsque celles-ci sont indépendantes de sa volonté et liées à des

cas de force majeure. Ou mesures ponctuelles, prises par la direction du camping, de limitation d'accès à certaines installations, lorsqu'elles sont rendues nécessaires par le respect des normes de sécurité ou des travaux d'entretien périodique.

- dommages causés ou subis par les véhicules des clients stationnant et circulant dans l'enceinte du camping, même dans l'hypothèse où ceux-ci ont été expressément autorisés à y pénétrer.
- modification du programme d'animation ou des activités proposées.

En basse saison, et pour des raisons liées à la fréquentation, le camping se réserve le droit de modifier ou supprimer certaines prestations ou animations prévues. Pour toute réservation en basse saison, nous vous conseillons de prendre contact avec le camping pour valider ces points.

13. Droit à l'image

Lors de votre séjour, vous pouvez être photographiés et paraître dans toutes nos publications et tout type de support sans limitation de temps. En cas de refus, vous devez le notifier par lettre recommandée avant votre arrivée.

14. Données personnelles

La collecte des données nominatives, leur utilisation au titre du traitement des commandes et de la constitution de fichiers clientèle et leur diffusion à des tiers chargés de l'exécution et du paiement des commandes, est subordonnée au consentement de la personne concernée. Le traitement des données nominatives, qui sont recueillies et conservées par le vendeur aux seules fins d'une bonne administration des commandes et des relations commerciales, fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL Commission Nationale Informatique et Liberté. Les données personnelles ne sont conservées que pour une durée strictement nécessaire à la prestation fournie.

Le prestataire ne collecte et n'utilise que les données strictement nécessaires pour satisfaire les besoins et services pour lesquelles elles ont été collectées.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés, le bénéficiaire du service dispose à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition et de suppression des données personnelles le concernant ou encore de limitation de leur traitement et de leur portabilité. Le responsable du traitement étant notre service administratif, il suffit d'écrire, pour toute demande à ce sujet, à l'adresse du camping en indiquant vos noms, prénom et adresse.

Le prestataire inclut les exigences de protection des données personnelles dans toutes ses nouvelles procédures et offres de service.

Le prestataire s'interdit de divulguer les informations relatives à son client ou à ses biens auxquels il a pu avoir accès dans l'exécution de son service.

Ces données ne seront pas de même transférées vers un état non membre de l'Union Européenne.

14. Réclamations

Toutes les réclamations relatives aux conditions de déroulement du séjour doivent être formulées sur place auprès de la Direction pour permettre à celle-ci de trouver une solution immédiate. Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le Centre de médiation Medicys en déposant un dossier en ligne sur le site internet suivant www.medicys.fr ou par courrier : Medicys – 73 Boulevard de Clichy – 75009 PARIS. En cas de désaccord ne trouvant pas d'issue amiable, le Tribunal de Commerce de Boulogne/mer sera saisi.

CAMPING LES ROBINSONS DU LAC

SARL au capital de 7 500 € - RCS Boulogne/mer – SIRET 878 166 71 00012 – Code NAF 5530Z

www.lesrobinsonsdulac.com

Signature Client :